

Le lundi 28 mars 2016

FÉÉCUM
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
Réunion du Conseil d'administration
19 h 00
Centre étudiant, local B-149, Université de Moncton

Présences :

Pascal Haché	Président de la FÉÉCUM
Samuele Acca	V.-P. externe de la FÉÉCUM
Alexandre Levasseur	V.-P. interne de la FÉÉCUM
Jean-François Cyr	V.-P. académique de la FÉÉCUM
Luc Bourgeois	Représentant de Droit
Francis Bourgoïn	Représentant d'Éducation
Sébastien Lord	Représentant de Sciences
Samuel Jordan Nganga	Représentant de l'AÉÉICUM
Guillaume Deschênes-Thériault	Représentant de Sciences sociales
Marie-Michèle Vienneau	Représentante des Arts
Julie-Ann Michaud	Représentante de l'ÉSANEF
Tristian Gaudet	Représentant d'Administration
Guillaume Arseneau	Représentante d'Ingénierie
Véronique Landry	Représentante de Psychologie

Absences :

Sarah Anne Grandisson	Représentante Travail social
Christine Bernard	Représentante des Sciences infirmières
Étienne Doucet	Représentant du CEEKL

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Fixation de l'heure de levée de la séance
5. Lecture et adoption de procès-verbaux de réunions antérieures
6. Budget
7. Rapport de la présidence d'élection
8. Date de l'Assemblée générale régulière de la semaine du 11 avril
9. Stages non rémunérés
10. Politique de Gestion Osmose

11. SANB
12. Rapport du comité des finances
13. Comité de mobilisation
14. Varia
 - 14.1 Fraude sur le campus
15. Session questions/commentaires
16. Clôture de la réunion

1. Ouverture

La réunion débute à 19 h 13.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par le Président d'assemblée.

Résolution : 4430-FECA-160328

Proposé par le président d'assemblée et appuyé par Administration.

Adoptée à l'unanimité.

4. Fixation de l'heure de levée de la séance

Le Président d'assemblée fixe l'heure de levée de la réunion à 20 h 45.

5. Lecture et adoption de procès-verbaux de réunions antérieures

L'adoption du procès-verbal du 26 avril 2015 est proposée par le V.-P. interne avec quelques modifications.

Résolution : 4431-FECA-160328

Proposé par le VP interne et appuyé par Arts.

Adoptée à l'unanimité.

L'adoption du procès-verbal du 18 mars 2016 est proposée par Droits.

Résolution : 4432-FECA-160328

Proposé par Droits et appuyé par AÉÉICUM.

Adoptée à l'unanimité.

6. Budget

Le Directeur général de la FÉÉCUM revoit et décrit chacune des lignes budgétaires présentes dans le budget 2015-2016, ainsi que les différents partenariats avec Meloche Monnex, Alumni et la Caisse populaire. Une discussion s'en suit où Sciences se questionne par rapport aux frais de location déboursés par le Salon de coiffure dans le Centre étudiant. Le V.-P. interne rétorque par rapport à l'administration de Gestion Osmose. Le V.-P. académique se questionne aussi par rapport à la ligne budgétaire sur le fonds de bourse des stages non-rémunérés. Le Directeur général mentionne qu'il y a bel et bien une ligne budgétaire pour ce point.

Le budget 2015-2016 est proposé par l'AÉÉICUM et est appuyé par Psychologie. Le budget est adopté à l'unanimité par tous les membres du conseil administratif de la FÉÉCUM.

Résolution : 4433-FECA-160328

Proposé par AÉÉICUM et appuyé par Psychologie.

Adoptée à l'unanimité.

7. Rapport de la présidence d'élection

Le Président des élections attends les commentaires des étudiants et des membres de l'exécutif afin d'achever son rapport sur les élections de la FÉÉCUM du mois dernier. Le Président des élections ajoute aussi qu'il est en processus de réécrire la loi électorale.

8. Date de l'Assemblée générale régulière de la semaine du 11 avril

Le V.-P. interne de la FÉÉCUM mentionne que la première assemblée générale du nouvel exécutif de la FÉÉCUM aura lieu le mercredi 13 avril à 11 h 30 au 63.

La première assemblée générale du nouvel exécutif est proposée tel que mentionné par Sciences sociales.

Résolution : 4434-FECA-160328

Proposé par Sciences Sociales et appuyé par Éducation.

Adoptée à l'unanimité.

9. Stages non rémunérés

Le Président d'assemblée tient à informer les membres du conseil administratif qu'il y a eu une table ronde en date du 24 mars 2016 afin de connaître la réalité et les enjeux auxquels font face les étudiants.es des différents programmes, notamment, Travail social, Éducation, Nutrition, Sciences infirmières, etc. Des lettres seront envoyées aux premiers ministres de la province et du pays, soit Brian Gallant et Justin Trudeau. La lettre dénoncera la réalité des étudiants qui sont dans les programmes mentionnés précédemment qui sont affectés par cet enjeu. Un communiqué de presse sera aussi envoyé afin d'informer la population du fonds de bourse qui a été créée.

10. Politique de Gestion Osmose

Le V.-P. interne a revu le protocole du bar étudiant, il mentionne différents points qui ont été mis à jour en tenant compte du nouveau bar étudiant. Par exemple, les frais d'entrée et les activités propices au type d'environnement que dégage le bar étudiant. Le gérant du Coude sera responsable de suivre la politique.

Sciences se questionne par rapport à la possibilité d'organiser des cafés scientifiques et la latitude du gérant du Coude. Sciences croit qu'il serait important de trouver un mécanisme qui permettra à la FÉÉCUM d'avoir aussi une assurance par rapport à la possibilité de gérer eux aussi les employés en cas de problème. Le V.-P. interne et le directeur général mentionnent que la FÉÉCUM n'a aucun pouvoir sur l'entité Gestion Osmose puisqu'elle est un organisme indépendant.

11. SANB

Le Président d'assemblée mentionne qu'un comité dont il était membre a créé un questionnaire destiné aux organismes qui désiraient fonder une nouvelle structure de concertation pour les organismes acadiens. Suite aux réponses obtenues, le comité a fait la proposition d'une nouvelle structure et cette dernière fut acceptée par les organismes acadiens.

Une discussion s'en suit. Science se demande qu'elle sera les démarches à suivre pour choisir le président pour les réunions.

Le Président d'assemblée propose que la FÉÉCUM accepte le rapport du comité de travail pour la table de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick et adhère à la future structure de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick.

Résolution : 4435-FECA-160328

Proposé par le Président d'assemblée et appuyé par Sciences.

Adoptée à l'unanimité.

12. Rapport du comité des finances

Sciences, membre du comité des finances, décrit brièvement le processus de la distribution des dons. Le comité s'est aperçu durant l'année universitaire que quelques modifications doivent être apportées afin de remédier à différentes situations qui peuvent devenir problématiques. Voici les deux problèmes majeurs et les solutions proposées. Le service socioculturel de l'Université de Moncton croit réviser et modifier leur processus de distribution de dons d'ici l'an prochain. Ceci dit, il serait important de standardiser les processus de distribution de dons entre les deux organismes, afin de créer un certain unisson. La deuxième modification consiste en la difficulté de financer les activités qui sont après le mois de février dû à la période de financement, par exemple, la compétition de robotique qu'assistent les étudiants en Ingénierie pendant l'été. Les commentaires ont été remis au Directeur général afin qu'il examine en détail les problèmes mentionnés précédemment. Le formulaire de demande de dons devra aussi être modifié en conséquence, en plus de le rendre plus précis pour les organismes qui font une demande de dons.

13. Comité de mobilisation

Sciences sociales mentionne qu'il y aura deux volets à ce point. Premièrement, une vidéo avec différentes optiques qui inclurait différents groupes cible. Deuxièmement, un événement symbolique aura lieu le jeudi 7 avril prochain à l'Assemblée législative à Fredericton. Un groupe d'étudiants s'y rendront en autobus pour militer le sous-financement des Universités néo-brunswickoises.

L'AÉÉICUM se questionne par rapport au chiffre écrit sur le chandail. Il croit que la réalité des étudiants internationaux n'est pas entendue avec le taux d'endettement fixé à 35 000\$ sur les

chandails. Sciences se questionne à savoir s'il y aura un échange entre les différents partis politiques. L'AÉÉICUM se questionne aussi à savoir si l'AÉÉICUM a été contacté afin de participer à la vidéo promotionnelle qui sera créée en rapport à ce point. L'AÉÉICUM est concerné du but de la journée de la mobilisation, ainsi qu'à la façon de motiver et d'encourager la participation des étudiants internationaux. Arts espère que l'autobus sera rempli. Sciences croit aussi que le but premier devrait être le sous-financement de l'Université et non l'endettement étudiant (fixé à 35 000\$ sur le chandail). Sciences croit qu'il devrait avoir un représentant de l'AÉÉICUM lors de l'ouverture médiatique.

Sciences sociales propose que la FÉÉCUM défraye les coûts d'un chandail par étudiant, en plus de la location d'un autobus pour la journée de mobilisation à Fredericton pour le jeudi 7 avril prochain.

Résolution : 4436-FECA-160328

Proposé par Sciences sociales et appuyé par Éducation.

Adoptée à l'unanimité.

Sciences aimerait que les membres et les employés de l'Assemblée législative soient informés à l'avance de l'arrivée des étudiants. Sciences sociales est d'accord qu'un avertissement soit fait.

Tarek Ben Abda, membre du public, a peur que l'attention soit sur l'endettement étudiant, encore une fois fixé à 35 000\$ selon le chandail, et non sur le sous-financement des Universités dans la province.

14. Varia

14.1 Fraude sur le campus

Sciences mentionne qu'il y a une fraude qui se propage sur le Campus. La population étudiante est une population cible, il serait donc important de sensibiliser les étudiants.

Sciences propose que la FÉÉCUM débute un acte de sensibilisation contre les arnaques et autres actions du genre.

Résolution : 4437-FECA-160328

Proposé par Sciences et appuyé par Arts.

Adoptée à l'unanimité.

15. Session questions/commentaires

Tarek Ben Abda se questionne par rapport à l'agrandissement des locaux de l'AÉÉICUM et comment procéder à l'avancement du projet.

16. Clôture de la réunion

La réunion se termine à 20 h 53.